



EUROPE

**Comité régional de l'Europe  
Cinquante-troisième session**

Vienne, 8–11 septembre 2003

---

EUR/RC53/R8  
11 septembre 2003  
32099  
ORIGINAL : ANGLAIS

**Résolution**

**Dates et lieux des sessions ordinaires  
du Comité régional en 2004 et 2005**

Le Comité régional,

Ayant examiné la décision prise à sa cinquante-deuxième session, telle qu'elle est exprimée dans la résolution EUR/RC52/R5 ;

1. CONFIRME que sa cinquante-quatrième session se tiendra au Bureau régional de l'Europe, à Copenhague, du 6 au 9 septembre 2004 ;
2. DÉCIDE que la cinquante-cinquième session aura lieu du 12 au 15 septembre 2005 ;
3. PREND NOTE AVEC GRATITUDE des propositions présentées par l'Estonie, la Géorgie et la Roumanie d'accueillir la cinquante-cinquième session du Comité régional ;
4. PRIE le directeur régional d'avoir des discussions avec ces États membres en vue de permettre au Comité régional de prendre une décision finale sur le lieu de sa cinquante-cinquième session lors de sa cinquante-quatrième session ;
5. DÉCIDE que, dans l'éventualité où, au 30 novembre 2003, aucun État membre n'est encore en mesure de s'engager à accueillir la cinquante-cinquième session, celle-ci se tiendra au Bureau régional de l'Europe à Copenhague.